



Compte-rendu de l'assemblée générale du 26 septembre 2024

Le quorum (membres présents et représentés) étant atteint, cette assemblée générale peut valablement se dérouler.

1) Rapport moral de l'exercice 2023/2024.

Bonsoir à tous!

Merci d'assister aussi nombreux à cette assemblée générale de notre club. Cette année, celle-ci a lieu un jeudi, en raison du tournoi Realbridge par équipes, ce qui vous fait bénéficier d'un tournoi supplémentaire.

Le GABO a compté 234 membres pendant la saison 2023/2024 contre 235 la saison précédente, et notre club se classe cette année encore parmi les tout premiers du comité. Nos tournois de régularité ont connu un niveau de fréquentation supérieur à celui de l'an dernier et à celui de la plupart des autres clubs du comité ; quant aux tournois en ligne sur Realbridge menés par Gérard Didier, ils sont toujours aussi fréquentés et sont un appoint appréciable pour le GABO.

Je rappelle que les ressources d'un club sont les cotisations, les recettes des cours, variables selon le nombre d'élèves, et les droits de table.

La saison 2023/2024 a vu la mise en place des cours de perfectionnement animés par Raymond Le Guidec, maître-assistant diplômé de la FFB ; ces cours ont connu un succès qui ne s'est pas démenti tout au long de l'année car la quasi-totalité des élèves a fait preuve d'assiduité du premier au dernier jour. Cette expérience ne peut que perdurer. Pour assurer la pérennité d'un club, l'un des moyens les plus sûrs est justement de proposer un enseignement de qualité permettant de former et fidéliser de nouveaux joueurs.

Le 20 mars, vous avez participé à une assemblée générale extraordinaire afin de valider les statuts et le règlement intérieur de notre club, mettant ainsi au goût du jour et dans une forme actuelle les textes initiaux ; c'est aussi cela le fonctionnement d'une association qui se veut dynamique.

Comme chaque année, plusieurs équipes du GABO ont participé aux compétitions fédérales et obtenu de bons résultats. Les élèves des divers cours ont quant à eux participé à celles qui leur étaient dédiées. Gérard Didier vous parlera tout à l'heure de tous ces résultats.

Le 23 mai, la fête du club a donné lieu à un tournoi; notre salle était pleine, ce qui n'arrive malheureusement plus très souvent. Un certain nombre de paires ont été récompensées et cette sympathique journée s'est terminée par un convivial dîner en commun apprécié de tous. C'est une heureuse tradition qui ne demande qu'à être pérennisée, et je peux vous dire que le conseil d'administration réfléchit déjà à celle de l'an prochain.

Le jeudi 4 juillet, un après-midi d'intégration a été organisé pour les élèves du cours de 2ème année d'Annie Merlault: un tournoi, avec des donnes préparées correspondant à leurs connaissances, a été mis en place, et chaque joueur débutant était associé à un joueur confirmé qui a dû se mettre au niveau de son partenaire. Un goûter a clôturé dans la convivialité et la bonne humeur cet après-midi de découverte.

Le samedi 20 juillet, un certain nombre de membres du club est allé visiter le château de Guédelon au cours de l'escapade organisée par Pierrette Pouradier ; celle-ci restera dans la mémoire des participants malgré ou à cause des péripéties du voyage en train à vapeur et du déluge qui a accompagné cette journée.

Notons enfin qu'un nouvel arbitre vient renforcer notre équipe en la personne de Gérard Didier après sa réussite à la dernière session de formation.

Au fil des années, un point est devenu crucial pour l'avenir du club : c'est la nécessité pour l'équipe dirigeante de se renforcer ou de se renouveler avec l'arrivée de nouveaux membres, volontaires et motivés. Nous devons passer d'une attente de candidatures spontanées à une recherche active auprès des membres du club ; c'est désormais l'une de nos priorités.

Je ne voudrais pas terminer mon propos, comme chaque année d'ailleurs, sans insister sur le travail de l'équipe dirigeante et sur l'aide de certains membres. Je vous demande de les applaudir.

Je laisse la parole à notre secrétaire, Michel Bonnet, pour la poursuite de cette assemblée générale suivant l'ordre du jour qui a été établi.

Ce rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) Résultats financiers de la saison 2023/2024.

La parole est donnée à Albert Burel, trésorier du GABO.

Il commente les chiffres affichés et donne le détail de certaines sommes. Il précise également que suite à un problème de date d'enregistrement, le résultat n'est pas positif pour la somme indiquée (221,78 €), mais négatif pour 671,28 €. Il répond aux questions posées et fournit les explications nécessaires.

Ce résultat financier est approuvé à l'unanimité.

3) Réflexion au sujet du budget prévisionnel pour la saison 2024/2025.

Michel Bonnet explique que, en raison d'une incertitude sur le nombre de membres que comptera le GABO cette saison, il est difficile d'établir un budget prévisionnel cohérent, et que les responsables resteront attentifs à une bonne gestion du club.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4) Élection des membres du bureau.

La liste des candidats au conseil d'administration, soumise au vote de l'assemblée, est composée de: Gérard Baillarguet, candidat sortant; Michel Bonnet, candidat sortant; Albert Burel, candidat sortant; Paul Courboulay, candidat sortant; Gérard Didier, candidat sortant; Annette Laget, candidat sortant; Pierrette Pouradier, candidat sortant; Marie Roussel, candidat sortant; Jean Paul Thimognier, candidat sortant.

Aucune liste concurrente n'a été déposée.

Cette liste est adoptée à l'unanimité.

5) Tarifs pour la saison 2024/2025. (Licence, cotisation, droits de table)

Le montant de la licence est fixé par la FFB, 38 € cette année, le club ne tirant aucun profit de celle-ci.

La cotisation qui a été fixée à 15 € en 2002 n'est pas modifiée.

Le club se voit néanmoins dans l'obligation d'augmenter les droits de table; ceux-ci avaient été fixés, en 2002 également, à 2 € pour les membres du club et à 4 € pour les joueurs extérieurs.

Comme il y avait été autorisé lors d'une assemblée générale précédente, le conseil d'administration a décidé de porter cette participation de 2 € à 3 € pour les membres du club et de 4 € à 5 € pour les joueurs extérieurs; toutefois, les membres du GABO pourront acquérir pour 25 € 10 tickets valables pour un tournoi, ramenant ainsi le prix d'un tournoi à 2,50 €, ce prix correspondant aux besoins financiers du club.

Par ailleurs, le barème des points-lots a été revu à la hausse, si bien qu'une paire supplémentaire dans chaque axe bénéficiera désormais d'un point.

Le paiement des droits table, pour les membres du club, s'effectuera soit avec un ticket, soit avec 3 points, soit avec 3 €, soit avec un panachage points/euros. Les joueurs extérieurs n'utiliseront que des points ou des euros ou un panachage points/euros.

Ces mesures entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2024 afin de laisser du temps pour l'achat des tickets.

Enfin, le club maintient sa participation pour les équipes engagées dans des compétitions par 4 aux mêmes niveaux que l'an passé.

Après discussions, ces mesures sont adoptées.

6) Effectifs du GABO, fréquentation des tournois de régularité - Point sur les compétitions de la saison 2023/2024.

Gérard Didier expose ses statistiques d'une part sur le nombre de tournois de régularité, où le GABO reste leader au sein du comité, d'autre part sur les tournois Realbridge qui connaissent une certaine baisse, ce qui a entraîné la mise en place d'un partenariat avec le BCO ; enfin il expose et commente la participation et les résultats des équipes du GABO en compétition.

7) Questions et suggestions diverses.

Aucune question ou suggestion n'a été adressée par écrit au président.

8) Questions et informations diverses.

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

3 informations sont données:

- Les licences doivent être renouvelées avant le 1^{er} octobre, d'une part pour pouvoir s'inscrire et participer aux compétitions, d'autre part pour bénéficier de l'assurance de la FFB couvrant ses licenciés et les clubs.
- Des tournois de bienfaisance habituels auront lieu comme chaque année au GABO: Téléthon le 30 novembre, Olivet Solidarité le 16 novembre, Innerweel, date à préciser.
- Les dates des 14 tournois comptant pour la coupe des clubs 2024/2025 ont été fixées; elles ont été affichées (7 mardis et 7 vendredis).

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, cette assemblée générale est clôturée à 19 heures, et les membres présents sont invités à prendre part au cocktail qui leur est servi.

Michel Bonnet
Secrétaire

Jean Paul Thimognier
Président